



Retard sur Salaire de fin de contrat

Par **Camille01000**, le **24/08/2016** à **15:37**

Bonjour,

Mon conjoint avait un contrat jusqu'au 23 juillet 2016 et n'as à ce jour (24/08/2016) toujours par reçus sa paye ni les papiers de fin de contra. Sois disant qu'ils se sont trompés sur période de fin de mission (je ne vois pas en quoi cela justifie le retard du reversement de son salaire).

Nous avons donc contactés le siège et ils s'en charge malheureusement cela fait plus de 1 semaine que nous n'avons pas de nouvelles malgré nos relances...

Pouvons nous faire une démarche pour demander une indemnité de retard sur salaire ?
Ou d'autre procédures sont elle nécessaire ?

Merci de vos réponses !

Par **P.M.**, le **24/08/2016** à **18:17**

Bonjour,

Ce serait de la compétence du Conseil de Prud'Hommes éventuellement en référé...

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'un défenseur syndical ou d'un avocat spécialiste...

Par **Camille01000**, le **25/08/2016** à **09:43**

Merci de votre réponse :)